RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 19529
Numéro SIREN : 437 662 091
Nom ou dénomination : PROSPHERES

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2022 sous le numéro de dépôt 103072

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	670 126	320 443	349 683	4,72	395 189	5,87
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 008 460	603 210	405 250	5,47	473 093	7,03
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	238 663		238 663	3,22	1 000	0,01
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	21 511		21 511	0,29	21 206	0,31
TOTAL (I)	***1 938 760***	***923 653***	***1 015 107***	13,70	***890 488***	13,23
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services					162 849	2,42
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	36 500		36 500	0,49	3 446	0,05
Clients et comptes rattachés	1 222 885		1 222 885	16,50	1 364 225	20,26
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 152		1 152	0,02	7 853	0,12
. Personnel	7 093		7 093	0,10	11 041	0,16
. Organismes sociaux	2 792		2 792	0,04	6 878	0,10
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	56 553		56 553	0,76	44 301	0,66
. Autres	558 245		558 245	7,53	119 773	1,78
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	3 097 998		3 097 998	41,80	2 697 998	40,07
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 331 840		1 331 840	17,97	1 403 032	20,84
Charges constatées d'avance	81 637		81 637	1,10	20 763	0,31
TOTAL (II)	***6 396 695***		***6 396 695***	86,30	***5 842 160***	86,77
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***8 335 455***	***923 653***	***7 411 802***	100,00	***6 732 649***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 — Présenté en Euros — Edité le 02/08/2022

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 128 991)	**128 991**	1,74	**128 991**	1,92
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation	13 777	0,19	13 777	0,20
Réserve légale	12 899	0,17	12 899	0,19
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	51 969	0,70	51 969	0,77
Report à nouveau	861 149	11,62	874 245	12,99
Résultat de l'exercice	***741 668***	10,01	***680 404***	10,11
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***1 810 454***	24,43	***1 762 285***	26,18
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	12 782	0,17	259 000	3,85
Provisions pour charges	208 000	2,81	208 000	3,09
TOTAL (III)	***220 782***	2,98	***467 000***	6,94
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	2 065	0,03		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 851	1,28	41 109	0,61
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 535 568	20,72	1 197 264	17,78
. Organismes sociaux	669 130	9,03	454 785	6,75
. Etat, impôts sur les bénéfices	297 704	4,02	275 120	4,09
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	261 539	3,53	269 067	4,00
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	52 747	0,71	29 453	0,44
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	517 266	6,98	379 614	5,64
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	1 949 698	26,31	1 856 951	27,58
TOTAL(IV)	***5 380 567***	72,59	***4 503 363***	66,89
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***7 411 802***	100,00	***6 732 649***	100,00

Annexe au bilan et au compte de résultat

PRÉAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 411 802,11 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 741 668,34 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/12/2021 par les dirigeants.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises en application :

- du code de commerce (art L. 123-12 à L. 123-28-2 et art. R. 123-172 à D.123-208-1)
- du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et des règlements postérieurs à cette date pris par l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

• Concessions, brevets et licences	2 ans
• Autres immobilisations incorporelles (usufruit)	15 ans
• Agencements	5 à 10 ans
• Matériel de transport	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	2 ans
• Mobilier	5 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés et les valeurs mobilières de placement, ont été évalués à leur coût d'acquisition, frais accessoires exclus.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est estimée au coût d'acquisition moyen pondéré.

Leur valeur d'inventaire de actifs correspond :

- à sa valeur d'utilité qui peut dépendre de l'actif net de la filiale, de son patrimoine, de sa rentabilité ou de ses perspectives d'avenir,
- ou sa valeur de marché.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à hauteur de la différence calculée est dotée.

Provisions pour risques et charges

Tout risque ou charge probable qui a pris naissance au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur, nettement précisé quant à son objet :

- est provisionné dans les comptes de la société lorsque ce risque ou cette charge peut être évaluée de manière fiable,
- fait l'objet d'une mention en annexe sinon.

Travaux en cours

Les travaux en cours sont valorisés au prix de vente.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Lorsque la valeur d'inventaire d'une créance devient inférieure à sa valeur comptable, une provision pour dépréciation est dotée.

Autres éléments significatifs

Changements de méthode

Au cours de l'exercice :

- aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu
- aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu
- aucun changement de méthode comptabilisation n'est intervenu.

Faits marquants

Après un exercice 2020 qui a été marqué par les conséquences de la crise liée à la pandémie de covid 19 qui s'est notamment traduite par un ralentissement de l'activité, l'exercice 2021 a connu une nette reprise.

Au terme des opérations de structuration du capital de Noe Industries intervenues dans l'exercice 2021, le taux de participation de la société dans cette filiale est de 6% au 31 décembre 2021.

Conséquences de l'événement covid 19

L'événement covid 19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ses impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement covid 19 sur ses comptes.

L'événement covid 19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

L'activité de la société a connu un fléchissement de (25) % au premier semestre 2022 par rapport à la même période du précédent exercice.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	670 126			670 126
Immobilisations corporelles	970 270	111 412	73 222	1 008 460
Immobilisations financières	22 206	237 663		260 174
TOTAL	***1 662 602***			***1 938 760***

Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	274 937	45 506		320 443
Immobilisations corporelles	497 177	144 870	38 815	603 210
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***772 113***			***923 653***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immobilisations incorpor.	274 937	45 507	320 443	
Install. gene. agenc. amenag. div.	253 411	39 047	292 458	
Matériel de transport	106 160	77 207	146 184	
Matériel de bureau et informatique	137 606	28 594	164 568	
TOTAL	***772 113***	***190 355***	***923 653***	

État des créances

État des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	21 511		21 511
Actif circulant & charges d'avance	1 966 858	1 966 858	
TOTAL	***1 988 369***	***1 966 858***	***21 511***

Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
R.R.R. à obtenir	1 186
Disponibilités	
TOTAL	***1 186***

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Composition du capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1 387	93	128 991
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***1 387***	***93***	***128 991***

Variation des capitaux propres

	Solde initial	Augmentation	Diminution	Solde final
CAPITAL	128 991			128 991
PRIME D'EMISSION	13 777			13 777
RESERVE LEGALE	12 899			12 899
AUTRES RESERVES	51 969			51 969
REPORT A NOUVEAU	874 245		13 096	861 149
RESULTAT DE L'EXERCICE	680 404	741 668	680 404	741 668
TOTAL	**1 762 285**	**741 668**	**693 500**	**1 810 453**

Provisions

Nature des provisions	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	467 000		246 218	220 782
TOTAL	***467 000***			***220 782***

Les provisions pour risques et charges correspondent principalement aux engagements pris vis-à-vis de certains salariés, de rémunérer leur clause de non-concurrence.

Une provision pour risque sur un litige client avait été constituée lors des exercices antérieurs. En mai 2021, le jugement a été rendu et la société s'est vue dans l'obligation de verser 246 218 euros au dit client. La provision qui avait été constituée sur le précédent exercice pour couvrir ce risque a été reprise en conséquence.

État des dettes

État des dettes	Montant total	A un ans au plus	A plus d'un ans
Établissements de crédit	2 065	2 065	
Dettes financières diverses			
Fournisseurs	94 851	94 851	
Dettes fiscales & sociales	2 811 195	2 811 195	
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	517 266	517 266	
Produits constatés d'avance	1 949 698	1 949 698	
TOTAL	***5 375 075***	***5 375 075***	

Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	2 065
Emp.& dettes financières div.	0
Fournisseurs	14 950
Dettes fiscales & sociales	1 984 936
Autres dettes	240 138
TOTAL	***2 242 088***

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

	France	Étranger	Total
Prestations de service	6 385 040	295 875	6 680 915
Produits des activités annexes	385 267	11 205	396 472
TOTAL	**6 770 307**	**307 080**	**7 077 387**

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Avant Impôt	Impôt théorique	Retraitements fiscaux	Impôt réel	Après impôts
COURANT (y compris participation des salariés)	889 408	235 693	13 641	249 334	640 074
EXCEPTIONNEL	147 573	39 107	6 872	45 979	101 594
RESULTAT NET	**1 036 981**	**274 800**	**20 513**	**295 313**	**741 668**

Transferts de charges d'exploitation

	31/12/2021	31/12/2020
Transferts de charges d'exploitation	82 436	86 349
TOTAL	**82 436**	**86 349**

Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Pénalités, amendes	25 933	
Cession de matériel de transport	34 329	45 000
Cession de matériel informatique	78	102
Cession d'immobilisation financière	300	300
Résolution de litige	415 824	415 824
Régularisation soldes tiers	0	162 812
TOTAL	**476 465**	**624 037**

Effectif moyen

	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	17	18
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvrier		
TOTAL	**17**	**18**

Engagement de retraite

La société a souscrit en 2012, un contrat auprès d'un organisme financier pour le placement du montant de ses indemnités de fin de carrière. Au 31 décembre 2021, le montant des indemnités de fin de carrière est de (257 948) euros.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- table de mortalité : TH00-02
- taux d'actualisation : 0,65%
- taux d'évolution des salaires : 2,00%
- âge théorique de départ : 65 ans
- taux de turnover jusqu'à 55 ans : 14 %
- taux de turnover à partir de 55 ans : 0 %

Participation des salariés

	31/12/2021	31/12/2020
Intéressement	369 683	387 427
Abondement et intéressement	32 909	32 420
Abondement Perco	49 363	54 848
TOTAL	**451 955**	**474 695**

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Informations sur les parties liées

Parties liées	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions conclues avec la partie liée	Autres informations
SCI RESSEGUIER	Société sœur	103 579	Loyer et charges locatives
NOE INDUSTRIES	Filiale	557 059	Avance en compte-courant
		106 663	Mise à disposition de moyens

Tableau des filiales et participation

	Capital	Capitaux propres autre que le capital	Q.P du capital détenu en %	Résultat du dernier exercice clos
Filiales et participations				
A. renseignements détaillés concernant les filiales et participations				
1. Filiales (+ 50 % du capital détenu par la société)				
2. Participations (10% à 50% du capital détenu par la société)				
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations				
1. Filiales non reprises en A				
2. Participations non reprises en A	3 986 839	-621 149	6%	-621 149

Engagement hors bilan

Prospheres a envers la société Noe Industries un engagement d'investissement dont le montant résiduel au 31 décembre 2021 s'élève à 761 037 euros et dont 557 059 euros ont déjà été versés dans l'exercice sous forme d'avances en compte courant d'associé.

Prospheres
société par actions simplifiée
au capital de 121 737 euros
siège social 141 boulevard Murat (75016) Paris
RCS 437 662 091 Paris

Procès-verbal des délibérations
de l'assemblée générale ordinaire annuelle

L'an deux mille vingt-deux,
le 24 juin,
à 9 heures,

les associés de la société par actions simplifiée Prospheres (« la Société »), au capital social de 121 737 euros divisé en 1 309 actions de quatre-vingt-treize euros chacune, se sont réunis, sur convocation du président de la Société.

Conformément aux dispositions statutaires, a été établi une feuille de présence signée par les associés présents. La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 1 309 actions sur les 1 309 actions composant le capital social. Cette feuille de présence mentionne l'identité des associés participant à l'assemblée par visioconférence qui sont réputés présents.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

En l'absence de monsieur Michel Rességuier, président, l'assemblée est présidée par monsieur Christophe Lecarme en sa qualité de directeur général de la Société.

La société Audit et Conseil Union, commissaire aux comptes titulaire de la Société, dûment et régulièrement informée, est absente.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus aux dirigeants,
2. affectation du résultat,
3. versement de dividendes,
4. rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce,
5. approbation et renouvellement de la rémunération du président,
6. questions diverses.

Le président présente et commente les comptes sociaux et donne lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le président déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Il fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 741 668 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39, 4 et 39, 5 du code général des impôts.

En conséquence, l'assemblée générale donne au président et au directeur général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 741 668 euros de la manière suivante :

- 741 668 euros au poste « dividende à payer ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

Troisième résolution

L'assemblée générale décide la distribution de dividendes d'un montant de 916 300 euros :

- 741 668 euros correspondant à l'affectation du bénéfice de l'exercice 2021,

- 174 632 euros par prélèvement sur le poste « report à nouveau », figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 pour un montant de 861 149 euros,

soit un montant de 700 euros par actions.

Compte tenu de cette distribution, le solde du poste « report à nouveau » s'élèvera à 686 517 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes effectuées au titre des exercices précédents.

Exercices clos le	2018	2019	2020
dividendes distribués en euros en N+1	554 800	693 500	693 500
revenus éligibles à l'abattement de 40 %	200 000	250 000	295 000
revenus non éligibles à l'abattement de 40 %	354 800	443 500	398 500

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce, approuve les termes et conclusions de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

Cinquième résolution

L'assemblée générale approuve la rémunération du président, monsieur Michel Rességuier, d'un montant de 205,701 euros pour l'exercice 2021 réparti comme suit :

	En euros
▪ Rémunération fixe	128 400
▪ 25 jours de congés payés ou payables	12 346
▪ Prime d'intéressement versée en mai 2021	25 680
▪ Avantages en nature dans le cadre de la mise à disposition d'une voiture de fonction d'une valeur d'environ 50,475 euros	1 077
▪ Prime exceptionnelle provisionnée au 31 décembre 2021	104 300
Total	**269 312**

L'assemblée générale arrête les éléments fixes de cette rémunération pour l'exercice 2022 au montant de 124 800 euros et 25 jours de congés payés ou payables.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix, le président ne participant pas au vote.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance.

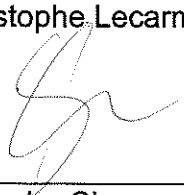
Le président de séance



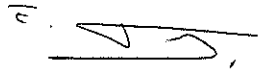
Christophe Lecarme



Hervé Chabrerie



Grégoire Chavanne



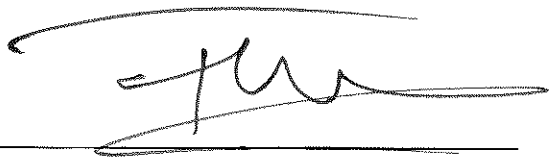
Emaje représentée par Eric Foucault



Gil Guibert



Prospheres Holding représentée par Hervé Chabrerie



Faramalala Rakotonjanahary



Michel Rességuier représenté par Hervé Chabrerie